Seul le pragmatisme pourra sauver la profession !

Abderrahim DERRAJI - 2018-12-31 06:36:51 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis au moins de deux décennies, les pharmaciens passent leur temps à encaisser les coups. La dégradation de leur situation économique et la dérégulation du secteur ont fini par créer un climat malsain et peu propice à un exercice officinal en phase avec les attentes du patient. Une telle situation de crise aurait dû logiquement inciter les officinaux à faire preuve de solidarité et créer les synergies nécessaires pour venir à bout des nombreuses irrégularités qui empoisonnent leur quotidien. Ces synergies sont également indispensables pour élaborer un vrai projet permettant à la pharmacie de se préparer aux grandes mutations auxquelles elle va devoir faire face dans les années à venir. Malheureusement, la pluralité qui caractérise la profession et dont on aurait pu tirer profit a fini par la balkaniser. Elle en a également fait une proie facile qui doit aujourd'hui affronter toutes sortes de problèmes. Tout d'abord, il y a des problèmes qui peuvent être facilement évités, pour peu que les pharmaciens respectent, eux-mêmes, les textes de loi en vigueur. Mais tant que les sanctions disciplinaires ne sont pas publiées, le Conseil de l'Ordre ne pourra contribuer efficacement à la régulation du secteur. De nombreux pharmaciens se demandent s'il n'est pas temps de permettre au Conseil de l'Ordre de mettre à exécution les sanctions disciplinaires sans devoir passer par le secrétariat général du gouvernement. Ensuite, il y a des problèmes liés à la non-application des textes de loi par d'autres intervenants du secteur, ou par d'autres entités s'adonnant, en toute impunité, à l'exercice illégal de la pharmacie. Dans ce cas de figure, il faut que les pharmaciens traquent les contrevenants et fassent appel à la justice à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Et pour finir, il y a des problèmes qui sont liés au défaut d'actualisation des textes de loi qui régissent la profession, ou à la non-publication de textes d'application des lois existantes. Afin de préparer des propositions de solutions à ces problématiques, trois commissions regroupant des membres du Conseil de l'Ordre des pharmaciens et des représentations syndicales des pharmaciens d'officine ont vu le jour. Ces commissions ont entamé leurs travaux le vendredi dernier à la Direction du médicament et de la pharmacie. La bonne volonté affichée par les membres de ces commissions et l'engagement du directeur du Médicament vont certainement permettre à ces commissions de travailler dans de bonnes conditions. Aussi, les membres de ces commissions qui sont tous censés défendre la profession devraient oublier leurs différends et certains calculs qui desservent la profession et faire preuve de pragmatisme pour ne pas gâcher cette ultime chance d'aboutir à des actions concrètes qui pourraient sauver des milliers de pharmaciens.